



# LECHERRY TARTIFUME

Contrat établi en 2 exemplaires entre :

Eglantine Odoux  
Elevage Tartifume  
Bézidel 56480 CLEGUEREC  
06 87 82 03 21 tartifumepony@hotmail.fr

et le propriétaire de la jument

Mme, Melle, Mr .....

Adresse : .....

Tel : ..... Portable : .....

Email : .....

La jument à saillir concernée par ce contrat est :

Nom : ..... Né le:.....

Race : ..... N° Sire : ..... Robe : .....

Père : ..... Mère : .....

### TARIF DE SAILLIE :

300€ HT (TVA 10%) + 150€ HT (TVA 10%) (Frais techniques + Mise en place)

### CONDITIONS

Les saillies sont effectuées en IAI (insémination a l'élevage Tartifume dans l'heure qui suit la récolte de l'étalon) à Bézidel 56480 Cléguérec.

Le contrat de réservation de saillie devra être remis signé et accompagné d'un chèque de 165€ TTC à l'ordre d'Eglantine Odoux correspondant aux frais techniques et de mise en place devront être réglé avant l'arrivée de la jument.

Un chèque de 330€ TTC à l'ordre de Eglantine Odoux sera remis à la réservation de la saillie avec le présent contrat mais sera encaissé à la jument pleine au 1er octobre 2015. Les documents de saillie seront alors remis après encaissement.

En cas d'avortement ou de jument restée vide en fin de saison de monte, la saillie pourra être reportée en 2016. Une copie du certificat vétérinaire de vacuité et du contrat de saillie devront nous être renvoyés. En cas de force majeur, la saillie pourra être reporté sur l'un des autres étalons disponibles à l'élevage. Ce report ne comprend pas les frais techniques et la mise en place.

Fait à ..... Le ...../..... 2015

Signatures :

Le propriétaire ou loueur de la jument

Eglantine Odoux